



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

UN SCANDALE MADE IN FRANCE



SYNTHÈSE DU RAPPORT N°4
FÉVRIER 2025

En janvier 2024, la France était mise à l'arrêt par des agriculteurs et des agricultrices en colère : « **Enfant on en rêve, adulte on en crève** », « **N'importons pas l'agriculture que nous ne souhaitons pas produire** ». Des slogans révélateurs de l'absurdité du système alimentaire mondialisé.

Cette tendance s'aggrave même ces dernières années : nos importations alimentaires ont doublé en 20 ans. La situation se résume en un triste palmarès : fière d'exporter mais accro aux importations, privant sa population de sa production alimentaire, incapable d'assurer un revenu digne aux agriculteurs et aux agricultrices, la politique agricole française érode le potentiel nourricier de ses terres et menace nos assiettes.

Ce système alimentaire sous perfusion est la conséquence de plusieurs décennies de politiques agricoles et commerciales qui préfèrent l'exportation à la consommation locale et l'agro-industrie à l'agroécologie.

Des scénarios démontrent pourtant qu'un modèle agricole durable, basé sur des filières territoriales, est possible. De nombreux territoires montrent la voie, qu'attendons-nous pour changer d'échelle ? À l'heure où la France entend se doter d'une loi d'orientation agricole pour préserver sa souveraineté alimentaire, Terre de Liens appelle le gouvernement à mettre en cohérence production agricole et besoins alimentaires. La souveraineté alimentaire se construit à travers des choix politiques forts en faveur d'une véritable politique alimentaire.

En bref

- × La France dispose d'assez de terres pour nourrir ses habitants, mais près de la moitié des terres agricoles sont dévolues au commerce international, réduisant notre souveraineté alimentaire à une chimère politique et la surface disponible par habitant à 2 100 m² là où il en faudrait quasiment le double. *Potentiel nourricier 130 %*
- × Résultat : un système alimentaire accro aux importations d'intrants pour produire en masse et de produits alimentaires pour remplir les assiettes. *Importations alimentaires x2 en 20 ans*
- × Ce système alimentaire absurde érode notre potentiel nourricier : moins d'agriculteurs et d'agricultrices pour produire notre alimentation et des terres abîmées par les pratiques intensives.
- × Une véritable politique de souveraineté alimentaire devrait être guidée par l'objectif d'une alimentation saine et accessible à toutes et tous, à l'instar de ce qui s'expérimente dans de nombreux territoires.

Terre de Liens est un mouvement citoyen visant à préserver les terres agricoles et à faciliter les installations en agriculture paysanne et écologique.

I DU CHAMP À L'ASSIETTE, DES MILLIERS DE KILOMÈTRES

UNE CHAMPIONNE AGRICOLE
QUI NE REMPLIT PAS L'ASSIETTE
DES FRANÇAIS · ES

Capacité des filières agricoles françaises à couvrir la demande intérieure

France Agrimer, 2023

	Auto- approvisionnement	Couverture par la prod. nat.	Dépendance aux import.
Fruits tempérés	82 %	63 %	37 %
Pommes de terre	113 %	74 %	26 %
Légumes frais	84 %	67 %	33 %
Poulet	81 %	58 %	42 %
Viande porcine	103 %	74 %	26 %
Ovins	53 %	47 %	53 %
Fromage	120 %	64 %	36 %
Beurre	78 %	60 %	40 %
Blé tendre	195 %	99 %	1 %
Blé dur Pâtes & semoule	148 %	16 %	75 %
Colza	95 %	63 %	34 %

AGRICULTURE ET ALIMENTATION, ACCROS AUX IMPORTATIONS

→ Notre alimentation mobilise
près de 10 millions d'hectares
aux quatre coins du monde.¹
Une surface équivalente
à la taille de l'Islande.

Avec 28 millions d'hectares de terres agricoles, couvrant la moitié du territoire métropolitain, la France produit, en théorie, assez pour couvrir sa consommation dans une majorité de productions. Pourtant, dans de nombreuses filières, la France produit pour exporter, et importe pour se nourrir. Cette situation ubuesque s'explique d'un côté par l'insertion de l'agriculture dans le commerce international et de l'autre par la montée en puissance de l'industrie agroalimentaire.

Le lait illustre parfaitement ce paradoxe : un quart du lait produit en France est exporté sous forme de poudre et autres produits laitiers, alors que nous importons l'équivalent de 5 milliards² de litres de lait pour la fabrication d'aliments industriels.

*Mon lait n'est plus collecté par la filière bio,
bien qu'il soit toujours certifié.*

– **Étienne Christoffel**
éleveur de vaches laitières (Bas-Rhin)

Les produits agricoles exportés mobilisent 43 % de la surface agricole utilisée (SAU) de la France, soit 12,4 millions d'hectares³. Ainsi plus de la moitié des surfaces céréalières, fruitières et maraichères, et un quart des surfaces d'élevage produisent pour l'exportation.

La France, une puissance agricole ? C'est oublier que les filières exportatrices, qui font la fierté française, sont très dépendantes d'intrants importés. Nous importons chaque année 8,5 millions de tonnes d'engrais pour fertiliser nos cultures⁴, créant une dépendance à l'égard de la Russie ou du Maroc, qui disposent des minerais et du gaz pour les produire. Nous importons également 4 millions de tonnes de soja d'Amérique du Sud pour nourrir notre bétail.¹ Pour les produire, il faudrait y consacrer toutes les terres agricoles de la Bretagne.

Notre assiette quotidienne aussi est remplie de produits importés, qu'ils soient frais ou transformés. Un tiers des fruits tempérés et légumes que nous consommons est importé⁵. Derrière cette apparente diversité, se cache une mise en concurrence acharnée des producteurs de différents pays par les acteurs de la transformation et de la distribution (hypermarchés).

*Dans ces conditions,
n'est-ce pas finalement le monde
qui nourrit la France ?*

ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE LA MAUVAISE FOI DU GOUVERNEMENT

En janvier 2024, le gouvernement Attal entendait la colère agricole et jurait de s'opposer à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Mercosur. Un an plus tard, l'accord est conclu.

Faut-il s'en étonner ? Cet accord s'inscrit dans une longue histoire de libéralisation : L'UE a signé une trentaine d'accords de libre-échange avec des pays tiers. Le dernier en date est celui avec la Nouvelle-Zélande, qui facilite l'entrée de lait de vache et de viande ovine.

À l'Assemblée nationale, un dirigeant du géant Lactalis justifiait leur réduction de collecte de lait par « la forte concurrence étrangère de pays très compétitifs en termes de prix comme la Nouvelle-Zélande ».

Ce que dénonce la profession agricole dans ces accords, c'est exactement ce que nos exportations font subir dans les pays tiers, où elles concurrencent des produits locaux, au détriment de la souveraineté alimentaire de ces pays.

DES TERRITOIRES ULTRA SPÉCIALISÉS POUR RÉPONDRE À L'AGRO-INDUSTRIE

→ 5 millions d'hectares produisent du blé tendre, dont la moitié est exportée. Un tiers du blé transformé en France alimente le bétail.

Les conséquences de cette guerre commerciale se ressentent directement dans les champs. Pour s'imposer sur le marché mondial, l'agriculture française s'est fortement industrialisée. Spécialisation et agrandissement des fermes, retournement des prairies pour produire plus de céréales, disparition de la moitié des vergers. Aujourd'hui, quatre cultures – blé, orge, colza et maïs – couvrent 55 % des terres arables. Au moins 5 millions d'hectares sont consacrés à l'alimentation animale (maïs, céréales, oléo-protéagineux), dans une logique d'intensification de l'élevage. En désintensifiant l'élevage, une partie de ces terres pourrait être réorientée vers de l'alimentation humaine.

LA PLAINE D'AUNIS

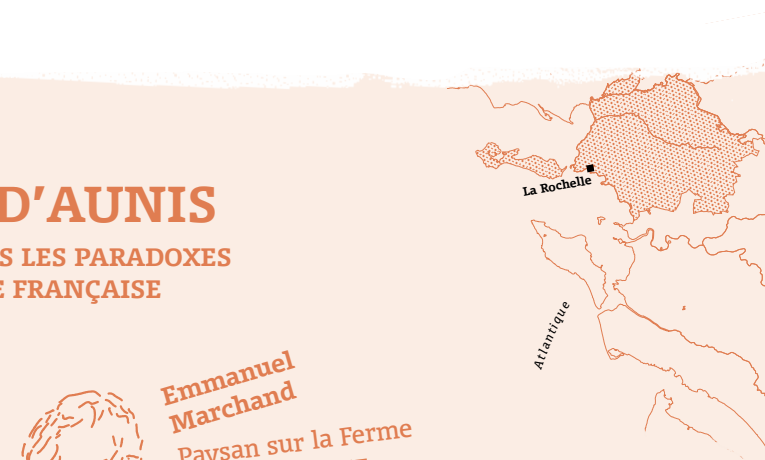
UN CONCENTRÉ DE TOUS LES PARADOXES
DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

Jadis terre de polyculture-élevage, la plaine d'Aunis pourrait nourrir 130 % de sa population. Pourtant, elle est aujourd'hui déficitaire en fruits, légumes et pommes de terre, couvrant seulement 60 % des besoins locaux.

Directement connectée au port de La Rochelle, deuxième port céréalier du pays, la Plaine d'Aunis s'est largement spécialisée dans les grandes cultures d'exportation, 90 % de ses terres agricoles produisant des matières premières agricoles principalement destinées à l'exportation.

Voilà un territoire qui se défend sur la scène mondiale. Non sans conséquences pour les habitants. Avec la prédominance des grandes cultures, le paysage agricole s'est considérablement simplifié, sans haies ni arbres, la biodiversité s'est effondrée. L'emploi a également chuté, les céréaliers employant deux fois moins de main d'œuvre que les éleveurs. Des captages d'eau ont été abandonnés pour cause de pollution diffuse liée aux produits chimiques utilisés en agriculture. Des analyses récentes ont révélé la présence de certaines molécules dans les cheveux et les urines des habitants. Ces molécules sont issues de la dégradation de fongicides et d'herbicides classés à risque cancérigène par les autorités européennes.

À contre-courant de ces pratiques majoritaires, des agriculteurs et agricultrices se sont organisés pour montrer qu'il est possible de faire des grandes cultures autrement, à l'instar d'Emmanuel Marchand, paysan en Charente-Maritime et membre de la coopérative agricole bio de l'Ouest de la France (CORAB).



Emmanuel Marchand

Paysan sur la Ferme du Mont d'or, 17

Quand j'ai repris la ferme de mon père, j'ai démarré la conversion en bio. Mon envie était de produire pour l'alimentation humaine. Aujourd'hui je cultive une douzaine de céréales différentes chaque année. 20% sont transformés (farine, bières, légumineuses) et vendus à la ferme ou en circuit court. À partir de notre farine, un boulanger fait du pain à la ferme.



Jérôme Allais

Responsable du pôle technique de la CORAB

Quand on parle d'alimentation locale, on ne pense jamais aux grandes cultures. Pourtant, les débouchés vers l'alimentation humaine sont nombreux : huiles, farines, bières, céréales du petit déjeuner, et même pop-corn. Notre coopérative, 100 % bio, 100 % destinée à l'alimentation humaine, est à l'avant-garde dans le paysage des grandes cultures.

II

BYE-BYE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Depuis 2020 et la crise sanitaire mondiale, le gouvernement s'inquiète de la souveraineté alimentaire de la France, qu'il mesure à l'aide d'indicateurs de balance commerciale. Une mesure à rebours du droit à l'alimentation, défini par l'ONU, et qui ne dit rien de l'accessibilité de l'alimentation, de la santé de la population, du soutien politique à une production alimentaire durable, ou encore du droit de la population à définir son système agricole et alimentaire. Des indicateurs en berne en ce qui concerne la France.

QUI POUR NOUS NOURRIR DEMAIN ?

→ D'ici 2030, seuls 300 000 agriculteurs et agricultrices resteront en activité (contre plus d'un million dans les années 1980), soit un actif pour nourrir plus de 200 personnes.⁶

Seulement six agriculteur·rices sur dix qui cessent leur activité sont remplacé·es. Ce déficit alimente la concentration des terres agricoles et menace la pérennité de certaines filières comme l'élevage bovin. En 30 ans, la taille moyenne des fermes a doublé, avec un nombre d'emplois agricoles en chute libre. L'agriculture française évolue vers un modèle de firmes, où seules les exploitations les plus capitalisées peuvent survivre. Cette dynamique creuse les inégalités au sein de la profession agricole. En haut de l'échelle, 10 % des agriculteur·rices dépassent les 150 000 euros de revenus annuels ; à l'autre bout, 10 % se situent à moins de 15 000 euros.⁷

Mais ces fermes qui s'agrandissent sont-elles celles qui remplissent nos assiettes ? Non, augmenter la taille des fermes et réduire le travail humain conduit à simplifier les systèmes de production, qui seront alors moins résilients face aux aléas climatiques et plus gourmands en intrants, en pesticides et en eau. Ces méga-fermes sont également plus tournées vers l'agro-industrie et l'exportation.

DES TERRES SOUS HAUTE PRESSION

→ Chaque année, l'artificialisation sacrifie 30 000 à 50 000 ha de terres agricoles et naturelles.

Ces terres qui nous nourrissent aujourd'hui subissent de multiples pressions. L'industrialisation de l'agriculture et la spécialisation des fermes ont eu des effets dévastateurs sur la terre et sur l'environnement. La mécanisation, l'utilisation massive d'engrais chimiques et de pesticides ont entraîné une dégradation accélérée des sols et une érosion de la biodiversité. Les filières les plus responsables, sont aussi les plus exportatrices.

Malgré l'intensification des pratiques agricoles, les rendements stagnent, voire diminuent. Le blé, emblème de la production française, voit ses rendements plafonner depuis les années 1990 en raison du changement climatique et de l'appauvrissement des sols.

L'eau devient aussi une préoccupation majeure à mesure que sa distribution devient plus aléatoire, alors que les besoins en irrigation augmentent. L'agriculture utilise déjà 2,3 milliards de m³ par an soit plus de la moitié de l'eau consommée en France.⁸ Il est essentiel de prioriser les usages de l'eau agricole vers des productions qui contribuent à la sécurité alimentaire.

D'autres menaces planent sur les terres agricoles et sur notre potentiel nourricier. Des usages non alimentaires des terres agricoles concurrencent leur vocation nourricière : production de biocarburants, de fibres textiles, de plantes pour des usages industriels comme le carton ou la pharmacie, etc. 8 % de la SAU est déjà dédiée à des productions agricoles non alimentaires. Laisser les lois du marché privilégier les usages les plus rentables des terres serait irresponsable.

LE MAÏS
EN FRANCE

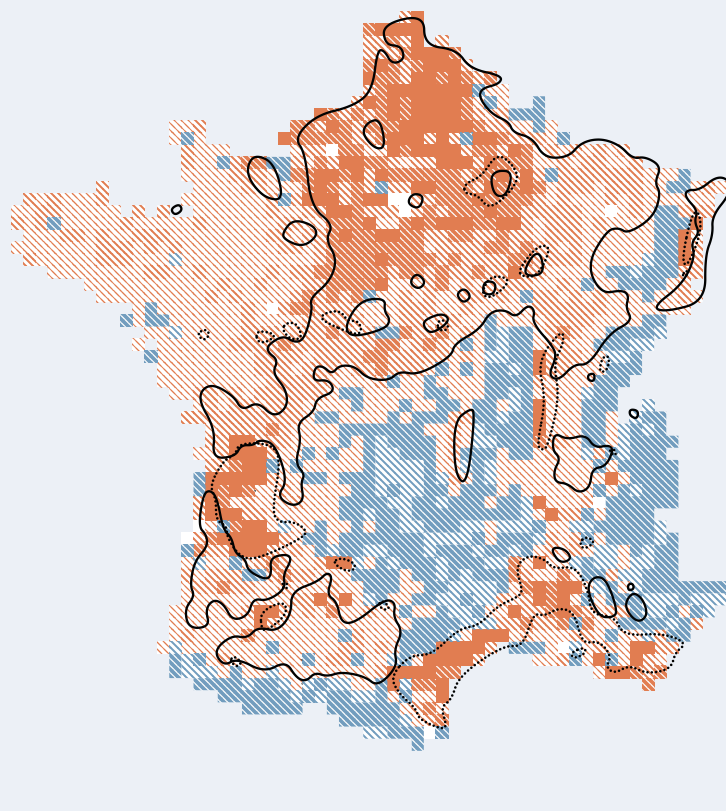


46% des surfaces irriguées

↓
Maïs

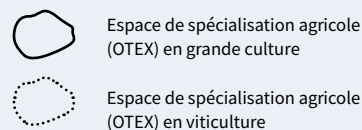
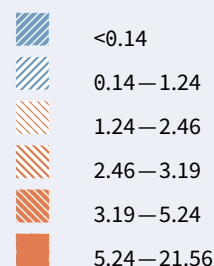
2% de la production destinée à l'alimentation humaine

**Indice de fréquence des traitements,
zones de grandes cultures et zones de production viticole**
Solagro | Agreste | Terre de Liens



IFT Total

L'indice de fréquence de traitements (IFT) rend compte du nombre de doses de produits phytosanitaires appliqués par hectare pendant une campagne culturale. L'IFT total concerne tous les types de produits de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides, traitements de semences, autres).



**UNE POLITIQUE
ALIMENTAIRE ACCESSOIRE**

- En 2022, 16 % des Français déclarent ne pas avoir assez à manger.
- En 2024, le coût caché de la mauvaise alimentation est estimé à 12,3 milliards d'euros pour le système de santé.²

Il n'existe pas en France de véritable politique alimentaire transversale, en mesure d'articuler toutes les dimensions du système agroalimentaire vers la production d'une alimentation saine et durable. La situation alimentaire des Français n'est pourtant pas reluisante. Une part croissante de la population a un régime déséquilibré, faute de pouvoir accéder à des aliments sains. Enfin, les pesticides utilisés sur les cultures se retrouvent dans nos assiettes, dans l'eau que nous buvons et sont responsables de maladies professionnelles aujourd'hui reconnues chez les agriculteur·rices.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION, 75 ANS DE DÉCONNEXION POLITIQUE

Face à une société qui réclame de mieux manger et de préserver nos ressources, la France s'est dotée de nombreux objectifs en matière de nutrition, de santé, de préservation de la biodiversité, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de surfaces en agriculture biologique, de baisse des pesticides. Mais pensés en silos, ces objectifs ne font pas le poids face à l'orientation majoritairement productiviste de l'agriculture qui rend aujourd'hui la souveraineté alimentaire de la France hors de portée.

UNE POLITIQUE AGRICOLE À CONTRE-COURANT

→ En France, 20 % des plus gros bénéficiaires perçoivent 51 % des aides directes⁹

Les subventions publiques à l'agriculture française proviennent très largement de la Politique agricole commune (PAC) européenne : 9 milliards d'euros par an. Majoritairement répartis en fonction de la surface cultivée, ces aides contribuent à l'agrandissement des fermes, au développement d'une agriculture industrielle et subventionnent des produits destinés à l'exportation.

Pour encourager les pratiques agroécologiques, la Commission européenne impose, depuis 2023, de dédier une partie des aides PAC à l'éco-régime, mais les critères fixés en France sont si peu ambitieux que 90 % des agriculteurs·rices français·es en bénéficient sans aucun changement de leurs pratiques¹⁰. La France a également réduit ses aides à l'agriculture biologique, en opposition totale avec ses engagements, faisant le choix de continuer à subventionner une agriculture industrielle, alors même que les marges de manœuvre laissées par la PAC permettraient un autre scénario. L'Autriche, qui consacre 43 % de son budget PAC au soutien des pratiques agricoles durables, a atteint 25 % de surfaces en bio.

UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE QUI PEINE À S'IMPOSER

→ Les soutiens publics au système agroalimentaire s'élèvent à 48 milliards d'euros en 2021²

Les soutiens publics au système agroalimentaire s'élèvent à 48 milliards d'euros en 2021, de quoi financer une politique alimentaire ambitieuse, mais ces montants sont peu utilisés comme levier pour faire évoluer notre système alimentaire.

Les acteurs de l'aval reçoivent 16,4 milliards (34 %), principalement sous forme d'exonérations fiscales et de cotisations sociales². Or ces acteurs orientent considérablement la production agricole et, bien entendu, la qualité nutritionnelle de nos assiettes. Ces exonérations représentent donc un levier important de politique publique au-delà de la politique agricole. Mais la France semble se refuser à orienter plus fortement l'aval du système alimentaire. La politique alimentaire de la France se résume à :

→ Le budget du PNNS (1,1 million d'euros) est aujourd'hui 5 500 fois inférieur aux dépenses de marketing de l'industrie agroalimentaire qui font la promotion de produits trop gras et trop sucrés, déconseillés par le ministère de la Santé !²

× Un programme national nutrition santé (PNNS) qui se focalise sur le changement de comportement et la responsabilisation des individus. C'est à lui que nous devons les slogans tels que « *Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé* » ou les outils d'information comme le Nutri Score. Mais cette politique ne préserve pas le consommateur d'une exposition à des produits mauvais pour la santé.

× Un programme national pour l'alimentation (PNA), censé coordonner la politique alimentaire de la France autour des enjeux de santé et de préservation des ressources. Il finance des initiatives par appel à projets, avec un modeste budget de 4,8 millions d'euros en 2023, et sans réelle coordination avec le PNNS.

Une prochaine étape devrait être franchie avec l'élaboration d'une Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), annoncée par la loi « Climat et résilience ». Son adoption, sans cesse repoussée, montre la difficulté de se doter de moyens ambitieux pour faire évoluer notre système alimentaire.

BIEN MANGER ET PRÉSERVER LES TERRES, LE CHAMP DES POSSIBLES

→ Plus de 450 projets alimentaires territoriaux ont vu le jour malgré le peu de soutien financier de l'État.
45 000 € par PAT en moyenne

Des études prospectives telles que le scénario Aferres 2050 de Solagro ou le scénario TYFA (Ten Years for Agroecology) de l'IDDRI esquissent une « Ferme France » capable de répondre aux besoins alimentaires de la population, sans pesticides ni engrais de synthèse, et en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre. Dans de nombreux territoires, des dynamiques de transition sont déjà à l'œuvre. Les projets alimentaires territoriaux (PAT), créés par la loi de 2014, incarnent cet attrait pour une alimentation durable et locale.

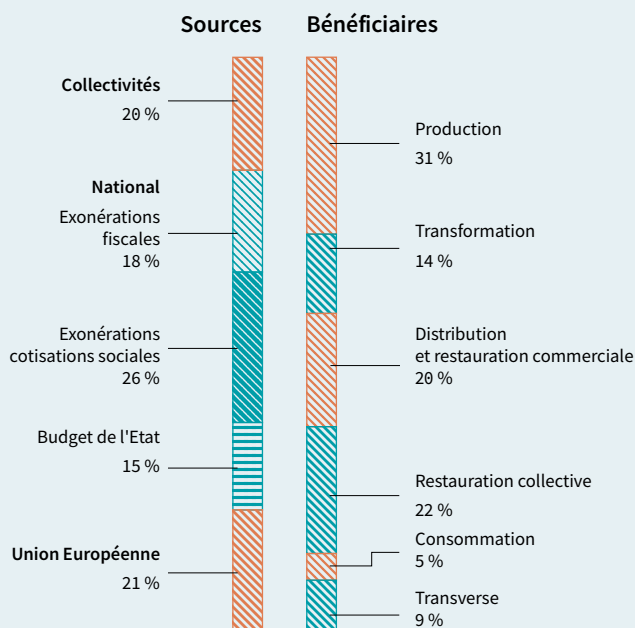
De nombreux freins sont encore à lever pour agir sur l'ensemble de la chaîne alimentaire :

- × **L'accès à la terre demeure difficile** et parfois verrouillé pour les nouveaux agriculteur·rices qui sont prêt·es à s'engager dans une logique d'approvisionnement local. Faute de terres disponibles, collectivités et porteurs de projet se recentrent sur des installations en maraîchage qui demandent moins de surfaces. Mais cette stratégie limite la portée de la relocalisation, pour des territoires qui ont aussi besoin de farine, de lait, de viande, de légumineuses, etc.
- × **Les outils de transformation ont grossi et se sont concentrés avec l'industrialisation de l'agriculture, limitant la possibilité de diversifier les fermes, faute d'outils de transformation à proximité.** Des groupes de producteur·rices, soutenus par des collectivités, s'organisent pour mailler le territoire des outils nécessaires : meunerie, abattoir, pressoir, légumerie, etc.
- × **La demande locale ne soutient pas la production locale.** C'est en train de changer. Depuis 2018, les cantines scolaires et publiques doivent proposer 50 % de produits durables, dont 20 % issus de l'agriculture biologique. Un levier à mobiliser pour soutenir les filières locales.

Pour amplifier les initiatives et structurer une véritable politique alimentaire territoriale, des changements doivent s'opérer au niveau national, avec un réel soutien financier et une réorientation des politiques agricoles et économiques.

Répartition des soutiens publics au système alimentaire en 2021

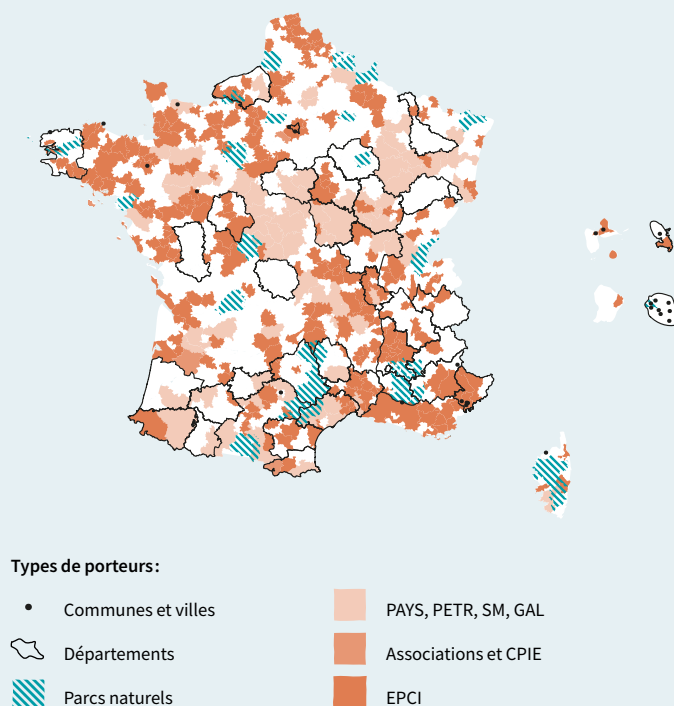
Le Basic



Total : 48 milliards d'euros

Territoires avec des projets alimentaires territoriaux en 2024

IGN | INPN | INSEE | RnPAT | Langlois E., Loudiyi S.



RECOMMANDATIONS



COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE POUR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE JUSTE ET DURABLE

Pour garantir une souveraineté alimentaire réelle et durable, il est crucial de transformer radicalement les politiques publiques afin qu'elles répondent aux besoins alimentaires de toutes et tous, protègent les ressources naturelles et valorisent le travail des agriculteurs et des agricultrices. Le processus législatif en cours autour de la loi d'orientation et d'avenir agricole (LOA) semble à nouveau rater la cible d'ancrer ces transformations dans un cadre juridique ambitieux. Une véritable politique alimentaire doit :

1. Réorienter la PAC vers une politique agricole et alimentaire commune (PAAC) ;
2. Massifier les installations agricoles pour une agriculture nourricière et riche en emplois ;
3. Démocratiser le système alimentaire par la participation citoyenne dans les instances agricoles ;
4. Encadrer les acteurs de l'aval pour une transition agroécologique globale.

REDONNER DU POUVOIR AUX TERRITOIRES

Les territoires sont souvent les plus à même d'engager une transition globale du système alimentaire, en intégrant un plus grand nombre d'acteurs et en adaptant les solutions à leur contexte local. Pour aller plus loin dans cette dynamique, il est essentiel de renforcer le pouvoir d'agir des collectivités territoriales :

5. Renforcer le pouvoir des collectivités territoriales à agir en les dotant d'une véritable compétence alimentation durable ;
6. Attribuer des moyens pérennes pour soutenir les stratégies alimentaires des territoires.

Sources :

- 1 Solagro, *La Face cachée de nos consommations*, 2022
- 2 Le Basic, *Étude sur la création de valeur et les coûts sociétaux du système alimentaire français*, 2024
- 3 Solagro, *Le Revers de notre assiette*, 2019
- 4 ANPEA, *Observatoire national de la fertilisation minérale et organique*, 2021
- 5 France AgriMer, *Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan*, 2023
- 6 Agreste, *Calcul des auteurs*
- 7 Agreste, *Résultats économiques des exploitations en 2022*
- 8 EauFrance
- 9 Ministère de l'Agriculture, *Plan stratégique national 2023-2027*
- 10 Lassalas M. et al., *L'Accès à l'éco-régime français de la PAC par la voie de la certification environnemental*, *Économie rurale* n° 384, 2023

CONTACTS :

Clara COURDEAU
Attachée de presse
07 68 02 88 17
c.courdeau@terredeliens.org

Astrid BOUCHEDOR
Responsable plaidoyer
07 67 73 22 90
a.bouchedor@terredeliens.org

PLUS D'INFORMATIONS :

Terre de Liens
www.terredeliens.org

